



News Ascaro

Janvier 2015

Placements : 4 pour cent à fin novembre 2014

Après un mois d'octobre tumultueux en matière de placements, Ascaro affichait fin novembre 2014 un rendement global de 4 pour cent. Compte tenu de la prudence dont elle fait preuve concernant sa part d'actions qui représente un cinquième de sa fortune globale, le résultat peut être considéré comme tout à fait satisfaisant. Pendant l'année 2014, les placements en actions ont progressé de plus de 10 pour cent. Depuis fin novembre, les obligations profitent d'une réévaluation imputable au recul des taux d'intérêt. Avec une part d'obligations nettement inférieure au benchmark, Ascaro n'atteindra pas l'indice de référence en 2014. Le taux de couverture de notre caisse de pension s'élevait en novembre à environ 113 pour cent.

Taux d'intérêt inchangé de 2,5 pour cent servi sur les avoirs d'épargne

Le conseil de fondation a décidé de laisser la rémunération des avoirs d'épargne à 2,5 pour cent pour 2015. L'intérêt versé par Ascaro est ainsi de 0,75 pour cent supérieur au taux minimum LPP fixé par le Conseil fédéral.

Vous trouverez dans ce numéro

- Placements :
4 pour cent à fin novembre 2014
- Taux d'intérêt inchangé de 2,5 pour cent servi sur les avoirs d'épargne
- Les rentes restent les mêmes
- Nouvelle entreprise membre :
NTS Workspace AG
- Monsieur Hans Marti, membre du conseil de fondation, prend sa retraite

Les rentes ne changent pas

Les rentes versées par Ascaro ne changeront pas en 2015.

A l'occasion de sa séance d'automne, le conseil de fondation a décidé de ne pas adapter les rentes. Le niveau plancher record (au plan historique) des taux d'intérêt ainsi que l'inflation pratiquement nulle ont incité l'organe suprême de notre caisse à ne pas verser d'indemnités aux bénéficiaires de rente.

La priorité reste l'augmentation de la réserve pour fluctuation des titres destinée à garantir à long terme le versement des rentes en cours. A cet égard, le conseil de fondation a également tenu compte de l'argument en vertu duquel les assurés actifs recevront près de 20 pour cent de rente en moins pour les mêmes cotisations que les assurés déjà à la retraite.

Nouvelle entreprise membre : NTS Workspace AG

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les collaborateurs de NTS Workspace AG, Berne, comptent parmi les assurés actifs d'Ascaro. NTS Workspace AG a été créée il y a 15 ans. C'est une entreprise de taille moyenne flexible et innovante qui exploite un backbone en fibres de verre présent dans toute la Suisse. L'entreprise a des centres de données à Berne, Zurich, Zoug et Bâle.

Cette nouvelle adhésion nous réjouit, car elle prouve que la fondation de prévoyance Ascaro est considérée comme un partenaire attrayant.

La comparaison avec d'autres caisses de pension effectuée en interne montre qu'Ascaro n'a rien à craindre en matière de rendement du capital, de rémunération des capitaux et de frais administratifs. L'excédent actuellement important de bénéficiaires de rente est pris en compte depuis deux ans au moyen d'un taux d'intérêt prudent respectivement d'un «taux technique» de 2,5 pour cent. En 2015, Ascaro va redoubler d'efforts pour faire valoir ses avantages en tant qu'institution de prévoyance attrayante, en particulier auprès des employeurs intéressés.

Monsieur Hans Marti, membre du conseil de fondation, prend sa retraite

Le vice-président du conseil de fondation, Monsieur Hans Marti, prendra fin février 2015 une retraite bien méritée. Depuis le 1^{er} octobre 2000, il représente les employés de manière active au sein du conseil de fondation d'Ascom Pensionskasse puis d'Ascaro. En sa qualité de membre et de président actuel de la commission immobilière/des hypothèques, les questions de gestion immobilière mais également la préoccupation des assurés ont toujours été pour lui une priorité. Merci Hans pour ta précieuse collaboration et tes compétences pendant toutes ces années. Le conseil de fondation et la direction t'adressent tous leurs vœux de bonne santé et de bonheur pour cette nouvelle page de ta vie.

Les délégués éliront le successeur de Hans Marti lors de leur assemblée générale ordinaire de fin avril 2015.

Un petit tour d'horizon pour 2015

Avec un taux de couverture d'environ 113 pour cent et un taux d'intérêt technique de 2,5 pour cent, la fondation de prévoyance Ascaro possède une bonne assise. Mais cela ne doit pas nous faire oublier que l'évolution imprévisible sur les marchés des capitaux et le niveau très faible des taux d'intérêt représenteront en 2015 également un défi considérable pour pouvoir atteindre le rendement nécessaire à la rémunération des capitaux d'épargne et des rentes. Le conseil de fondation et les collaborateurs d'Ascaro mettront tout en œuvre l'année prochaine aussi pour maintenir le navire à flot et garder le cap en cas de vent et de forte houle.

